



COMMUNIQUE DE PRESSE

Antananarivo, 08 Novembre 2018 : Les membres du Groupe International de Soutien à Madagascar (GIS-M) et les missions internationales d'observation électorale se sont réunis ce 08 Novembre 2018 à Antananarivo, à l'initiative de l'Union Africaine en tant que représentants de la communauté internationale dans son ensemble, pour évaluer le déroulement du 1er tour de l'élection présidentielle à Madagascar. A l'issue de cette réunion les participants :

1. Expriment leurs félicitations au peuple et aux acteurs politiques malagasy pour le déroulement du scrutin dans le calme et de manière paisible et ordonnée à travers tout le territoire du pays ;
2. Félicitent le peuple malagasy pour sa participation importante, dans la joie et l'enthousiasme ;
3. Félicitent également toutes les autorités compétentes notamment le Président de la République par intérim, le gouvernement, la Haute Cour constitutionnelle (HCC), la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et ses démembrements, les autres institutions et administrations publiques concernées, les forces de défense et de sécurité ainsi que toutes les parties prenantes qui ont contribué au succès du processus, y compris les organisations de la société civile et les organisations religieuses ;
4. Appellent tous les candidats et leurs partisans à respecter les lois et règlements en vigueur et à s'abstenir de tout acte qui soit de nature à perturber le parachèvement du processus en cours ou à engendrer des troubles ;
5. Demandent à tous les candidats de respecter les prérogatives de la CENI et de la HCC en matière de proclamation des résultats de l'élection et de s'en tenir exclusivement aux voies légales pour le règlement de tout contentieux ou de toute contestation; et appellent lesdits candidats à sensibiliser leurs partisans dans ce sens ;
6. Appellent les autorités compétentes à prendre en charge les imperfections et insuffisances relevées par les électeurs, les candidats et les observateurs nationaux et internationaux, en vue d'améliorer l'organisation des élections futures ;
7. Réaffirment l'engagement de la communauté internationale à rester mobilisée aux côtés du peuple et de l'Etat malagasy pour la consolidation du processus démocratique et de la stabilité du pays.